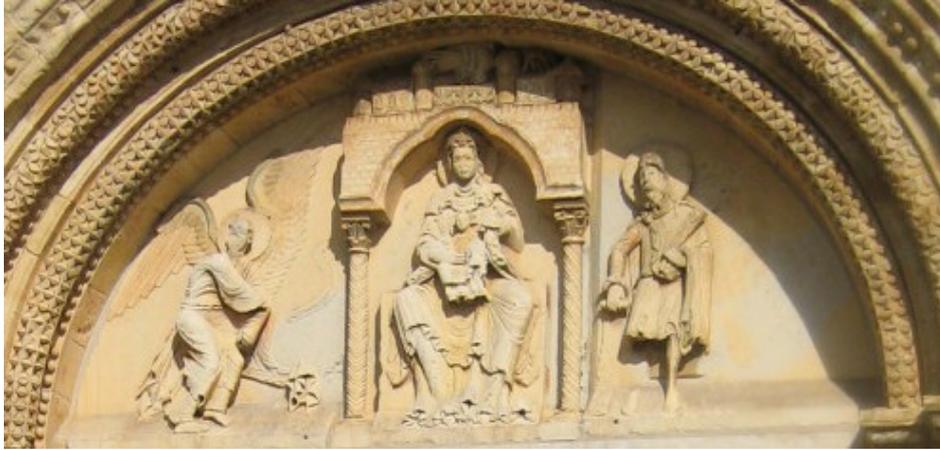


## TERRES ET SEIGNEURS EN DONZIAIS



*Tympan de Donzy-le-Pré – Sceau de Mahaut de Courtenay*



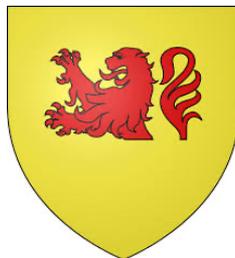
---

### ***FAMILLES SEIGNEURIALES DONZIAISES***

---

## **FAMILLE DU RUEL**

**(MOCQUES, VILLARDEAU, CESSY...)**



***En Normandie, puis en Nivernais : « D'or au lion naissant de gueules, à moitié queue séparée »***

La famille du Ruel est d'origine normande (Pays de Caux et de Bray, actuelle Seine-Maritime).

Elle s'implanta en Nivernais après l'alliance de Jean du Ruel avec une fille bâtarde de François de Clèves, abbé du Tréport, fils du duc Engilbert.

Les du Ruel du Nivernais conservèrent l'appellation de « Sgr du Fontenil » une terre du Pays de Caux. On les trouve à Cessy-les-Bois - dont le prieuré était placé sous commende et devint une quasi-propriété privée - puis en Morvan par d'autres alliances.

Source principale : Gén. du Ruel, dans l'Armorial général de d'Hozier

---

### 1/ Gilles du RUEL

Sgr du Fontenil (peut-être à St-Martin-Osmonville, 76) et du Neufbosc, par all.

X v. 1450, **Marie de GANSEVILLE** (*filie de Pierre, sgr d'Escombardeville, à Ancretteville-sur-mer ; et de Gillette du Fontenil*)

### 2/ Jacques Ier du RUEL

Sgr du Fontenil (*fief de Haubert pour lequel il rend hom. au Roi en sa Chambre des Comptes, 1525<sup>1</sup>*), au Baillage de Caux (*fils ou frère ou neveu du précédent pour d'Hozier*)

X 21 oct 1489, **Claude du PERTUIS** (*filie de Jean, sgr de la Franchise, près Gisors, et de la Goulardièrre, près Chatillon-sur-Loing, + 1488 à la bataille de St-Aubin-du-Cormier ; et de Claude de Chantemelle, dame d'Eragny*)



### 3/ Laurent du RUEL

Eyr, sgr du Fontenil et de la Boissière, en Caux

X 23 sept 1522, **Louise de MONSURES**, d'une famille chevaleresque de Picardie (test. 20 déc 1569) (*filie de Guillaume, sgr d'Auvilliers ; et de Marguerite de Riencourt*)



---

<sup>1</sup> Source : d'Hozier, art. du Ruel

D'où :

- **Jean, qui suit**
- *François, sgr de la Boissière, sa*
- **Jacques II, qui poursuivra une branche cadette venue également en Bourgogne, en 4bis**
- *Anne, religieuse*

#### 4/ Jean du RUEL (+ avt 1592)

Eyr, sgr du Fontenil

X v. 1561, **Louise de FONTAINES (CLEVES)** (*filie de François de Clèves, abbé du Tréport, lui-même fils d'Engilbert, cte de Nevers ; et d'Antoinette du Bouchet – voir notice Pougny -*)

**Jehan de Clèves – neveu de Louise -, Prieur de La Charité, Evêque de Bethléem, fut prieur de Cessy en 1602 ; lègua-t-il des biens du prieuré à son cousin Charles, ci-dessous ?**



D'où :

- **Nicolas du RUEL**, sgr du Fontenil, qui poursuit la branche aînée normande sur deux générations X **Suzanne MIFFANT**, d'où not. **François du RUEL** X **Catherine LE BOULENGER, sp**
- *Louis, sgr de la Boissière à Saint-Martin-le-Blanc (cité en 1621)*
- **Charles, qui suit**
- *Françoise X1 Jacques du Chastel, sgr de Hatevillette, X2 Baptiste Le Porc*

#### 5/ Charles du RUEL (+18 avril 1624, inh. à Cessy)

Eyr, sgr de Fonteny (Fontenil), sgr de Cessy, Gouverneur de Clamecy ; inhumé avec sa femme à Cessy (*dalle transférée de l'église au mur de la Mairie-Ecole*)

Nota : d'Hozier, dans sa généalogie du Ruel, le mentionne de la façon suivante : « *Charles du Ruel, Ecuyer, Sieur de Cessy en Bourgogne, vivait le 30 décembre 1621, et fut marié, mais on ne voit pas s'il a laissé postérité* ». Les descendants de Charles qui suivent n'y figurent donc pas.

? X1 Magdeleine de MARAFIN (alliance non confirmée par les gén. du Ruel)

(La moitié de Mocques et Villardeau – **voir cette notice** - avaient été vendues par Philibert d'Anlezy à Charles du Ruel et Magdeleine de Marafin sa femme en 1587, mais il semble que ces terres ne furent pas conservées ensuite)<sup>2</sup>



*Eglise St-Christophe de Cessy-les-Bois (ancien prieuré St-Baudèle) – dalle funéraire*

X avt 1595, **Gabrielle de REUGNY**<sup>3</sup>, dame du Plessis et de Montécot, à Sémelay (*filie de Claude, sgr de Thaix (près Cercy-la-T.) et du Plessis (Sémelay), sans doute par son alliance, inconnue ; lui-même fils de Jacques et Jeanne de Courvol, dame de Thaix*)

---

<sup>2</sup> « Vente par noble **Philibert d'Anlezy**, ecuyer, sgr de Malnay (Rouy) et damoiselle **Magdeleine de Reugny**, sa femme, à noble **Charles du Ruel**, sgr de Fonteny, Gouverneur de Clamecy, sans doute le fils de Jean du Ruel et Louise de Clèves-Fontaines, elle-même fille de François, abbé du Tréport – **cf. notice Pougny** - ) (+ 1624, tombe à Cessy-les-Bois, cf. Soultrait), et à **damoiselle Magdeleine de Marrafin**, sa femme, de la moitié des terres et seigneuries de Moques et Villardeau du 6 mai 1587 » (Source : CG 58, Rapports du Préfet, 1886, p. 119)

<sup>3</sup> *Soultrait* : Les armes de cette famille nous ont données par les écussons gravés sur les pierres tombales de Charles du Ruel et de N. de Reugny, sa femme, conservées à Cessy- les-Bois (canton de Donzy). La dalle funéraire du mari, coupée en deux et employée à divers usages, offre la représentation d'un homme d'armes du temps de Louis XIII, les mains jointes: en voici a légende : CY. GIST. (Charles du Ruel en son) vivant. ESCVYER. SIEVR. DE FONTENYL. GOVERNEVR. DE. CLA, (mecy)..... DV, ROY. LEQVEL. DECEDA• LE. 18° IOVR. DAPVR L. 1624 PRIES. DIEV. POVR. SON. AME. On lit autour de l'autre tombe, dont la figure est très effacée et sur laquelle cependant on peut encore voir deux écus, l'un à un lion , l'autre au blason, décrit ci-dessus, des Reugny : .. , .. REVGNY. en son. VIVANT. FEMME. DE. CHARLE. DVRVEL. ESCVYER .... FILLE VNIQVE. HERITYERE. DE. DEFFUNCT. DE CLAVDE. DE. RVG NY. ESCVYER ...•



*Le moulin de Montécot (Sémelay, 58)*



*Le château actuel du Plessis (id)*

D'où :

- **Gabriel, qui suit**
- **Louis du RUEL** (° 10 Mars 1599, à Cessy), sgr du Fontenil en pie, et héritier de terres à Cessy, achète la Vallée (ou la Vallée-Bureau) à Diennes-Aubigny<sup>4</sup>, demeure à Saint-Malo X **Louise d'AUGULBY**, fille du sgr de Dreigny – **voir notice Dreigny à Colméry - 5**

---

<sup>4</sup> Fief de la châtell. de Decize, vassal de La Loge ; tirait son surnom de la famille Bureau, qui le possédait au xve siècle. Auj. domaine non loin de Romenay – Ensuite à Gabriel Gondier du Ry ou « de la Vallée » (1688)

<sup>5</sup> « L'an mil six cens quarente quatre le quinziesme jour du mois d'aoust apres midy au lieu de Saint Malo comparut en sa personne Jehan (Debresson) escuyer sieur d'Ironnelle, lequel tant en son nom que comme tuteur & ayant la garde noble des enfans myneurs de feu Louis Duruel vivant escuyer sieur de Fonteny & de desfuncte damoiselle Louise Daugulby demeurant audict Saint Malo lequel volontaiem[ent] & sans contraincte a cougneu & confessé avoir baillé et delaissé à tiltre d'accense et

- Marguerite X 1633, St-Honoré-les-Bains, Edme Simon Marion, sgr de Coudes (fils de Jacques, Pdt de la Chambre des Comptes de Nevers, et de Marie de Lucenay)
- Gabrielle X François d'Edouard, sgr de Bois-de-Mesne

**Guy de Rabutin, puis Roger (Bussy-Rabutin) son fils sont « sgr de Cessy » en 1650-51**

## 6/ Gabriel du RUEL

Sgr de Fontenil, du Plessis et de Montécot (Sémelay), de la Cour-d'Arcenay et de Juillenay par all. vendus vers 1645

X v. 1640, **Françoise RICHETEAU**<sup>6</sup>, d'une famille originaire de Charente et implantée par alliance en Bourgogne pendant quelque temps (*filie de Jean, sgr de La Cour d'Arcenay*<sup>7</sup> et de Juillenay<sup>8</sup> (+ av. 1643), et de Jeanne de Noyrien ou Noyvin<sup>9</sup> - son frère Henry, sgr de Juillenay et en partie de Genouilly X Claude d'Esnonin)



*Château de Lacour d'Arcenay (21, près Saulieu)*

**Extrait de Baudiau (le Morvan) :** « ....Cette terre appartient quelques années plus tard à Jean de Richeteau, mort en 1636, qui la transmet à son fils Henri qui mourut lui-même neuf ans après sans laisser de postérité bien qu'il eut épousé

---

pension de grains pour le temps, terme & espace de six années suivantes et consecutives..... » (Source : Cahiers du Val de Bargis)

<sup>6</sup> AD 21, série B, Parlement de Bourgogne, 1645 : « Mainlevée à Claude d'Esnonin, veuve de Henry Richeteau, seigneur de la Cour d'Arcenay, à Gabriel du Ruel, sgr de Fontery, mari de Françoise de Richeteau, fille dudit Henri.... »

<sup>7</sup> Cité pour un compromis en 1623, AD 16 ; il est dit demeurant à la Cour d'Arcenay, en Bourgogne

<sup>8</sup> Reprise de fief en 1620 (source : AD21, série B, Cour des Comptes, p. 292)

<sup>9</sup> Citée AD21, série B, 1643, étant veuve

successivement Claude de Meun de La Ferté et Jeanne de Noyvin. La baronnie passa alors à Françoise de Richeteau, sa sœur, femme de **Gabriel de Ruel** qui fit aveu en 1645, et accorda à ses sujets le droit de faire paître (chamroyer en ancien français) leurs bêtes dans les bois moyennant un boisseau de froment et d'avoine. **Il vendit** l'année suivante Juillenay et la métairie du Fourneau à Pierre de Sayve, baron de Thil, et, le 27 mai 1645, il céda la baronnie de Lacour à Claude Espiard, aumônier ordinaire du roi, protonotaire apostolique qui était abbé de Saint-Pierre de Châlons et chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon.



*Ancien château de Juillenay (21)*

A la sortie sud du village, s'élevait un manoir dont l'origine est inconnue (XIVème?). Selon Baudiau, la seigneurie de Juillenay était un fief en toute justice, mouvant du château de Thil. En 1646, le **sieur de Ruel** vendit Juillenay et ses dépendances au baron de Thil (Pierre de Sayve) et à son frère pour 10 000 livres. Le château, qui menaçait ruine, a été complètement démoli au milieu des années 1990.

## **7/ Charles-Henri du RUEL (+1687)**

Sgr du Plessis et de Montécot, paroisse de Sémelay, y demeurant

X v. 1670, **Anne de PARIS** (fille de Jacques, sgr de la Bussière (Sémelay, 58), St-Gremange (Pazy, 58), petit-fils d'Imbert ; et de Marie Courtois, dame de Champcourt)<sup>10</sup>

---

<sup>10</sup> Citée en 1678 comme femme de Charles-Henri, sgr du Plessis et Montecot, AD 58 série B



*Château de la Bussière (Sémelay, 58)*

Le Château de la Bussière est bâti sur un plan rectangulaire de quinze mètres sur douze, il est flanqué d'une tour carrée au nord et d'une tour hexagonale au sud, celle-ci possède un blason placé sur le linteau de la porte d'entrée il représente les armes des premiers seigneurs de la Bussière. Bretèche et canonnières gardent l'entrée et donnent à la Bussière toute son identité de Maisons forte. Au sein du château de La Bussière vous découvrez une vue superbe sur les collines d' Huchons et du Mont Dardon. Il a été édifié sur un site gallo romain, il possède un grand corps de logis quadrangulaire, avec un toit à quatre fortes pentes. Il possède une tour pentagonale et un bel escalier à vis. Une première mention en est faite en 1146, « Pierre et Guy de la Bussière assiste à l'assemblée de Vézelay et partent en 1147 pour la terre sainte ». Un hommage rendu au comte en 1347 par Guillaume, fils de feu Jean de la Buxière, damoiseau, pour la maison de la Buxière. 1406, hommage de Philibert de la Buxière. 1416, hommage de Pierre de la Buxière, écuyer, pour sa Maison. 1445, Pierre, chevalier, donne dénombrement de la seigneurie de la Buxière. 1471, Guillaume en est seigneur. Puis Jacques en 1476. Après la mort de Charles le Téméraire, la maison-forte passe à la branche cadette les Marry qui par alliance la porte aux **Paris dont Imbert, l'un des 100 gentilshommes du roi**. L'inventaire des terres de la seigneurie est fait peu de temps avant la Révolution pour sa mise en vente au profit de **Gilberte Dubosc de Neuilly mariée aux Charleuf**, qui prendront le nom de « Charleuf de la Bussière » en recevant le titre de comte romain par le pape Pie VII en 1817.

D'où :

- *Jeanne ou Josephe X1 1708, Antoine de Berger, sgr du Moulan (Chiddes) (fils d'Hugues, sgr de Rivière, et Angélique du Crest, elle-même fille de Denis et Fse de Ramilly), d'où Anne X Claude François Gondier, sgr de la Vallée X2 1728, La Roche-Millay, Léonard Boizeau*
- *Marie X 1722, François Jaubert, chirurgien (X2 1751, Lazare Bonneau, à Rémillly)*
- ***Jeanne-Elizabeth (+ 18 jan 1721, Nannay) X 12 aout 1713, Sémelay, Jean-Tridon de Vermeux, sgr de Pernay (fils de Charles et Fse Doreau) – voir notices Pernay –***
- *Marie Etiennette X 1723, Sémelay, François Danthaut, marchand à Chougny*

#### 4bis/ Jacques II du RUEL

Sgr d'Osmonville, venu de son aïeule du Fontenil



*Le château de St-Martin d'Osmonville*

X 28 mai 1578, **Isabeau LE TELLIER** (*filie d'Antoine et de Nicole de Monfreville*)

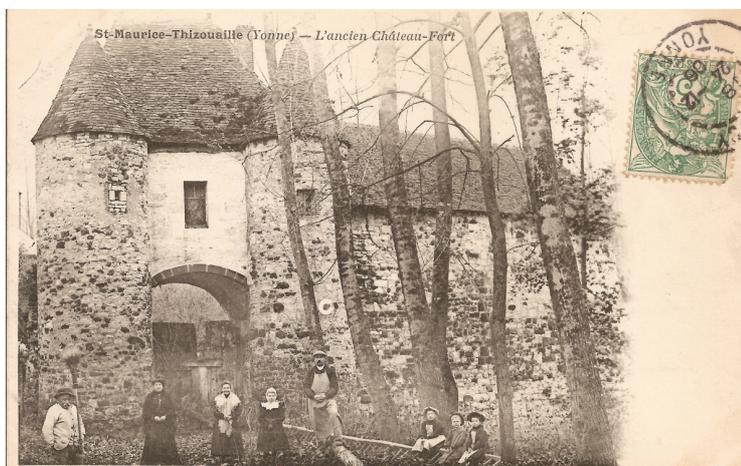
D'où :

- **Daniel du RUEL** X 12 aout 1608, **Anne BAUDOÛIN** (*fille de Georges, sgr de la Loge*), qui poursuit une branche en Normandie
- **André, qui suit**

#### 5ter/ André du RUEL

Eyr, sgr de la Boissière et de St-Maurice-Thizouaille (89) par all.

X v. 1610, **Germaine d'EDOUARD**, dame de Saint-Maurice-Thizouaille<sup>11</sup>, d'une famille issue d'un archer de la Garde écossaise au XV<sup>ème</sup> siècle, établie à Jouancy (89), (*fille de Bénigne et Claudine de Sennevoy - sœur d'Antoine, sgr d'Aignay-le-Duc*).



---

<sup>11</sup> Citée avec ce titre en 1639 à Poilly-sur-Tholon

### *Château de Saint-Maurice-Thizouaille*

Les comtes de Joigny édifièrent dès 1110 une forteresse contrôlant les passages vers l'Auxerrois. Terre relevant du comté de Champagne, la seigneurie de Saint-Maurice passa, après divers conflits, dans la mouvance auxerroise dès la fin du XII<sup>e</sup>S. Au moment de la Guerre de Cent Ans, le château était la propriété de Jeanne d'Artois, en 1378, celle de **Bureau de La Rivière** qui le fit reconstruire. Passé ensuite aux La Trémoille, il fut pris successivement par **Perrinet Gressard**, puis par Jean de Poilly, dit Fortépices, qui fut inhumé dans l'église de Saint-Maurice-Thizouaille en 1439. La châtellenie fut vendue en 1446 aux Blosset. Le bien échut ensuite aux Montagny, puis aux Bernage. Vendu comme bien national, le château fut entièrement démoli et reconstruit à l'intérieur de l'enceinte fortifiée qui n'avait pas été atteinte.



*Château de Jouancy (XVI<sup>e</sup>me)*

D'où :

- **Bénigne, qui suit**
- *Marie X (Contrat du 23 mars 1642<sup>12</sup>) François II de Tenance<sup>13</sup>, sgr de Pensefolie (Chateaufort, 45) et de la Cour-Alexandre, d'où Marie de Tenance X Jean de La Roche-Loudun - voir notice Moccus – (X2 Marthe de la Mothe)*

---

<sup>12</sup> In : Bulletin de la SSHNY, 1918, note de A. de Vathaire sur la famille de Tenance

<sup>13</sup> Au décès de Pierre, son fils aîné **François II de Tenance** était, depuis 1635, capitaine au régiment de Langeron avant de passer en 1640 au régiment de la Marine où son jeune frère Philippe était enseigne dans sa compagnie. Il épousa le 23 mars 1642 à Saint Maurice-Thizouailles **Marie du Ruel**, fille du châtelain de ce village et de **Germaine de Douhault**, soeur du seigneur d'Aignay le Duc (Côte d'Or). Il était notamment assisté d'Auguste de Cullon, seigneur de Serry sur Yonne (près de Vermenton) et de Donzy, son cousin, et elle de François de Douhault, son cousin germain, demeurant à Donzy. La mère de la future lui promettait 15.000 livres et le futur, si elle survivait 1.500 livres, un carrosse et quatre chevaux. Tant que cette alliance dura, jusqu'en 1652, la vie à Pense-Folie se poursuivit normalement. Le 14 mars 1650 le duc de Vendôme donna au baron de Tenance (François II étant le premier à prendre ce titre) un passeport pour voyager librement en Bourgogne et aller à Seurre avec 4 hommes à cheval, le trompette du duc qui les conduit et 2 hommes à pied : en effet Condé, jusque là gouverneur de la Bourgogne, en révolte contre le roi, vient d'être arrêté et remplacé par Vendôme, et l'agitation est grande sur les rives de la Saône où se trouve Seurre. Peu après un différend éclate entre François II et Gaspard-Robert de Courtenay, jeune fils (20 ans) de Gaspard II de

- **Charles du RUEL de SAINT-MAURICE, Chvr de Malte (1642)** porte : « d'or au lion de gueules, issant du flanc senestre », diocèse de Sens<sup>14</sup>

## 6/ Bénigne du RUEL (+ avt 1674)

Eyr, sgr de St-Maurice-Thizouaille, et de la Boissière

X1 ap. 1643, **Marie de CHATEAUBODEAU** (fille de Louis, sgr de Rhimbé et Anne du Bois – **cf. notices Mocques et famille de La Roche du Ronzet** - )<sup>15</sup>



X2 6 fev 1668, St-Maurice-Thizouaille, Madeleine de CHALENDAR <sup>16</sup>




---

Courtenay, seigneur de Bléneau. Aussitôt, le 14 juillet 1650 Gaston duc d'Orléans, frère de Louis XIII, écrit à " Monsieur le baron de Tenance " pour lui témoigner le soin que je veux prendre de vous faire mettre d'accord et qu'à cet effet vous vous rendiez près de moi sitôt que vous aurez reçu cette lettre, m'assurant que vous ne vous demanderez rien l'un de l'autre comme je vous l'ordonne expressément. Votre bien bon ami ". Mais survient l'année 1652, une des plus mauvaises du siècle, doublée des opérations à proximité de la guerre civile de la Fronde. C'est alors que meurt Marie de Bruel, ne laissant à François de Tenance qu'une fille, **Marie, qui épousa Jean de La Roche-Loudun, seigneur de Mocques en Nivernais**. (Note extraite de la base Pierfit sur Geneanet, tirée du Bulletin de la SSHNY, 1918)

<sup>14</sup> In « Histoire de l'Ordre des Chevaliers de Malte » par R. de Vertot (p. 257)

<sup>15</sup> Source : Tardieu : Généalogie de la Maison de la Roche du Ronzet

<sup>16</sup> Extrait de l'adjudication par décret de la seigneurie de Saint-Maurice et dépendances, en 1674, sur dame Madeleine des Halendas, veuve de Bénigne du Ruel, chevalier, seigneur desdits lieux, au profit de M. de Bernage, conseiller du roi, et de Zacharie Therriat, receveur des tailles à Joigny. (Source : AD 89, série H, Prieuré de Vieupou, p. 204)